

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le conseil de l'arrondissement a adopté le règlement **AO-420** intitulé « *Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Laurier Ouest – Outremont pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et imposant une cotisation* ».

L'objet de ce règlement est d'approuver le budget pour l'année 2019 de la SDC Laurier Ouest – Outremont et d'imposer la cotisation reliée à ce budget.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 13 décembre 2018

La Secrétaire substitut de l'arrondissement,
Julie Desjardins, avocate

